

**COMPTE -RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JANVIER 2022**

Le Conseil se réunit sur convocation du 20 Janvier 2022 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (17 présents et 2 pouvoirs).

La séance est ouverte.

Monsieur le Maire souhaite qu'un dossier complémentaire soit rajouté à l'ordre du jour ; personne ne s'y oppose. Ce dossier est rapporté.

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 Décembre 2021.

Nomination de Mme Nadine CAROLI en tant que secrétaire de séance.

**SECOURS HELIPORTES EN MONTAGNE 2021/2022**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par le Secours Aérien Français (SAF) relative aux secours hélicoptérés en Savoie du 1<sup>er</sup> Décembre 2021 au 30 Novembre 2022 qui fixe le tarif à 70,73 € TTC la minute.

A noter que la Commune pourra exiger des victimes ou de leurs ayants-droits une participation aux frais engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique de toute activité sportive ou de loisir conforme à celles définies par les textes législatifs et réglementaires.

*Adopté à l'unanimité*

**OUVERTURE DES CREDITS BUDGETAIRES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022, il convient de demander aux Conseillers l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal donne à Monsieur le Maire une autorisation budgétaire spéciale en investissement d'un montant de 344 284,00 € (soit 24,99 % des crédits ouverts en 2021) suivant liste page suivante.

Comptes	Opération	Montant BP 2021	Ouverture crédits	Objet
2111		78 500,00 €	19 625,00 €	Terrains nus
2158		13 000,00 €	3 250,00 €	Autres matériel et outillage
2188		10 000,00 €	2 500,00 €	Autres immobilisations corporelles
21318	31	220 633,00 €	55 158,00 €	Bâtiments publics
2151	32	130 000,00 €	32 500,00 €	Réseaux de voirie
2135	34	6 000,00 €	1 500,00 €	Aménagement de village
21318	35	12 715,00 €	3 178,00 €	Eglises
2316	35	431 944,00 €	107 986,00 €	Restauration œuvres d'art
2031	101	7 691,00 €	1 922,00 €	MO Salle des fêtes
21318	101	93 672,00 €	23 418,00 €	Salle des fêtes
2031	102	9 000,00 €	2 250,00 €	MO Mairie ST
2184	102	31 575,00 €	7 893,00 €	Mobilier Mairie ST
2117	103	36 420,00 €	9 105,00 €	Desserte massif forestier
21538	105	11 102,00 €	2 775,00 €	Eaux de ruissellement
2135	106	7 000,00 €	1 750,00 €	Signalisation
21571	107	44 898,00 €	11 224,00 €	Matériel de voirie
21318	109	7 000,00 €	1 750,00 €	Cabinet kiné / Bureau Dessus
2031	111	6 000,00 €	1 500,00 €	MO Sécurisation Chef-Lieu Dessus
2135	111	220 000,00 €	55 000,00 €	Sécurisation Chef-Lieu Dessus
<b>TOTAL</b>		<b>1 377 150,00 €</b>	<b>344 284,00 €</b>	

Les crédits ne seront réellement ouverts qu'au budget primitif 2022.

*Adopté à l'unanimité*

### **RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ CURE DESSUS**

Dans le cadre de la vente de l'ancienne cure au lieu-dit Les Crêts, anciennement St-Offenge Dessus, Monsieur le Maire expose aux Conseillers la nécessité de recourir à un géomètre afin d'effectuer un relevé de propriété et une division parcellaire sur les parcelles A 289 et A 290.

*Adopté à l'unanimité*

### **RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ PARCELLE 263 D 940**

En vue de l'acquisition d'une parcelle 263 D 940 d'une surface d'environ 4000 m<sup>2</sup>, appartenant à Monsieur Gérard PARIS, Monsieur le Maire expose aux Conseillers la nécessité de procéder à un relevé de propriété et à une division parcellaire par un géomètre, pour permettre à l'ancien propriétaire d'accéder à ses autres parcelles voisines.

*Adopté à l'unanimité*

### **CHOIX FOURNISSEUR PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES HANGAR ET SALLE DES FÊTES**

Afin de mettre en place des panneaux photovoltaïques prévus en 2021, et après avoir étudié les différents devis, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise suivante : SARL ALPES SOLAIRE ENERGIES, domiciliée à VILLY-LE-PELLOUX (74) pour un montant de :

- 16 533,00 € HT pour la mise en place de 24 panneaux photovoltaïques sur le hangar communal.
- 16 171,00 € HT pour la mise en place de 24 panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes

*Adopté à l'unanimité*

## **CHOIX FOURNISSEUR VOLETS ROULANTS CABINET KINESITHERAPIE**

Afin de procéder à la motorisation solaire de 6 volets existants dans le cabinet de kinésithérapie et de l'ancien secrétariat, et après avoir étudié les différents devis, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise suivante :

- SARL VITRAIX, domiciliée à AIX-LES-BAINS (73) pour un montant de 5 949,12 € HT

*Adopté par 18 voix pour, 1 abstention*

## **ACHAT CHAPITEAU**

Afin de faciliter l'organisation d'événements par les associations communales, Monsieur le Maire propose d'acquérir un chapiteau neuf 6mX10m pour un montant de 4500 € HT auprès des Chapiteaux de Savoie, domiciliés à Ugine (73). La gestion en sera assurée par le Comité des Fêtes.

*Adopté à l'unanimité*

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### ✓ **Situation financière et préparation du budget 2022**

En vue de la préparation du budget primitif 2022, Monsieur le Maire fait le point sur la situation financière de la commune.

**Le bilan provisoire 2021** est favorable avec des recettes supplémentaires :

- Taxe d'Aménagement (TA) en hausse de 25 000 €
- Vente d'une coupe de bois de 28 736 €

Au niveau des emprunts, le capital restant dû est d'environ 1000 €/habitant et l'annuité de 70€/habitant.

Le taux d'imposition relatif à la taxe foncière est en dessous de la moyenne du Canton (- 9.2%).

### **Budget 2022 :**

- Le taux de subvention 2022 passe de 36 % à 37 %. Les subventions sont très aléatoires.
- Les recettes de cantine et garderie ne sont pas stabilisées suite aux contraintes sanitaires liées au COVID ; et les effectifs scolaires sont en baisse et seront confirmés lors des inscriptions.
- Les investissements à prévoir seront d'environ 1,4 million d'euros avec comme principales dépenses :
  - la rénovation Eglise St-Pierre pour 431 944 €,
  - la sécurisation du Chef-lieu Dessus pour 250 000 €,
  - la voie verte reliant Dessus et Dessous pour 220 000 €,
  - la signalisation de la zone 30 devant la mairie et le paiement de l'ensemble des travaux pour 145 000 €,
  - les achats de terrain pour 130 000 €,
  - le changement des fenêtres et plafonds de deux classes à l'école primaire pour 62 400 €,
  - l'installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar communal et à la salle des fêtes pour 50 400 €,
  - l'acquisition d'une pelle mécanique pour 48 000 €
  - le goudronnage du Chemin des Crêts et divers pour 47 000 €,
  - la sécurisation de certains carrefours et hameaux pour 10 000 €.
  - la motorisation des volets et divers travaux au cabinet de kiné pour 10 000 €,
  - la finalisation de la mise aux normes de l'église de Dessous pour 13 000 €,
  - les divers travaux d'eau de ruissellement et de sécurisation des hameaux pour 10 000 €,
  - l'étude de la prolongation de la zone 30 devant la fromagerie et la liaison à la salle des fêtes pour 50 000€

✓ **Emission de télévision « Echappées Belles »**

L'émission réalisera un court métrage sur l'exploitation forestière de St-Offenge le 26/01/2022, dans le cadre d'un reportage sur les Bauges et la vie dans un territoire protégé.

✓ **Le projet bibliothèque**

Ce projet sera repris et géré par l'association « les co-créateurs ».

La mairie signera une convention avec Savoie Biblio, l'objectif étant d'ouvrir avant septembre 2022.

✓ **Véhicules abandonnés**

Le stationnement de véhicules abandonnés sur le parking de l'église a été signalé en gendarmerie. Des courriers recommandés ont été envoyés aux propriétaires. A la suite de toutes ces démarches, les épaves pourront être évacuées.

**INFORMATIONS SECRETARIAT**

**Recensement citoyen**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Janvier – Février – Mars 2006 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**Fait à Saint-Offenge, le 28 Janvier 2022**  
**Bernard GELLOZ,**  
**Maire**

